



Vous vous promenez de temps à autre dans les parcs et jardins d'Angers ?

Vous y faites parfois des observations d'oiseaux ?

Devenez référent LPO d'un espace végétalisé de la ville d'Angers !

Le projet

La ville d'Angers s'est engagée depuis plusieurs années aux côtés de la LPO afin de mettre en place un programme d'action ambitieux : gestion écologique de certains espaces végétalisés débouchant sur la création d'un « Refuge LPO-Jardin d'oiseaux » formule Excellence au parc de Balzac, mise en place d'animations scolaires, valorisation des techniques de gestion écologique, etc.

Nous souhaitons à présent **étendre cette démarche d'inventaire à 60 parcs et jardins** gérés par la ville d'Angers.

Ce programme repose sur la mobilisation d'observateurs bénévoles ayant pour mission de réaliser des inventaires de l'avifaune (et autres espèces si vous connaissez les plantes, les insectes, etc.) afin de réaliser des listes d'espèces pour chaque espace.

Vous pouvez vous inscrire en tant que référent pour un site (pas plus de deux référents par espace) ou participer à la démarche en renvoyant vos observations à la personne référente.

Les objectifs

- disposer d'inventaires de l'avifaune pour chacun des 60 espaces choisis ;
- alimenter régulièrement une base de donnée, en réalisant des observations régulières ;
- connaître le statut des espèces présentes, principalement pour les espèces nicheuses ;
- proposer localement des aménagements susceptibles d'augmenter la diversité (nichoirs, petits aménagements pour les insectes, etc.).

*http://www.lpo-anjou.org/action/espaces_verts_angers/esp_verts.htm

Je désire être référent, comment faire :

Faites-vous connaître auprès de la LPO, en indiquant les informations ci-dessous :

- Nom, Prénom :
- Adresse :
- N° tél. :
- Courriel :
- Dénomination du site dont vous souhaitez devenir référent :

Être référent, cela implique de :

- réaliser **au moins 3 visites par an** sur l'espace choisi ;
- remplir la fiche de données (ci-jointe) ;
- recueillir les informations qui peuvent parvenir par le biais d'autres observateurs ;
- éventuellement, mobiliser d'autres adhérents ou habitants du quartier sensibilisés à l'ornithologie pour réaliser des sorties concertées ;
- faire parvenir l'ensemble des informations recueillies à la LPO chaque fin d'année ;



La LPO réalisera le traitement final des données (liste des espèces observées pour chacun des espaces, nombre d'espèces nicheuses, classement des meilleurs sites, etc.)

Je ne me sens pas capable d'être référent

Pas certain de pouvoir réaliser l'ensemble des visites et la compilation des données ? Vous pouvez contribuer à cette étude en renvoyant vos observations soit au référent (voir liste des sites et des référents), soit directement à la LPO si aucun référent n'est désigné pour ce site.

Dans le cas de sorties organisées (sorties « adhérents » ou sorties « grand public ») dans des parcs et jardins, nous demandons à l'organisateur de la sortie de désigner un participant qui puisse noter les espèces observées et les indications *ad hoc* sur la fiche d'inventaire. Cette fiche sera adressée à la LPO avec le matériel emprunté pour la sortie, en accompagnement de la fiche bilan.

Pour trouver les sites à suivre

1. visualisez sur la carte « zonage Angers »* la zone qui vous intéresse ;
2. ouvrez la carte correspondant au n° de zone choisie ;
3. repérez les espaces végétalisés au sein de la ville d'Angers et faites votre choix !

*http://www.lpo-anjou.org/action/espaces_verts_angers/esp_verts.htm